



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA CELLULE

« LITIGES ET CONTENTIEUX »

Séance du 24 Mars 2022

PRESENTS : G. GOUZERCH – D. LE BOUEDEC – A. TOUZE -

Match du 19 Mars 2022 – U 14 – D 1 – Phase 2 – Poule unique

G.J. Noyal Rohan Kerfourn / G.J. Ria Etel

Motifs : Cas COVID.

La commission, après étude des pièces jointes au dossier,

Dit que :

Le Club du G.J. Ria Etel n'a pas respecté le protocole COVID mis en place par la F.F.F.

Par ces motifs, donne match perdu par pénalité au G.J. Ria Etel

G.J. Ria Etel 0 but - 1 point

G.J. Noyal Rohan Kerfourn 3 buts 3 points

La présente décision est susceptible d'appel, en 2^{ème} instance, devant la Commission d'Appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours, Art. 98 des Règlements de la Ligue de Bretagne.

Le Responsable de la Cellule Litiges et contentieux

Didier LE BOUEDEC